MINISTÈRE

DE

L'INTÉRIEUR.

Musée royal de tableaux

~~Division~~

N° 59

Dossier relatif à la comptabilité du Musée pour l'Exercice de 1845.

NUMÉRO D'ORDRE.	DATE DE LA PIÈCE.	ANALYSE.

BUDGET

Bruxelles, le 11 Avril 1845.

N° 9615 du Dép.t 16 me Série.

N° 39
5.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

6e DIVISION.
N° 2835

N. B. On est prié de rappeler, dans la réponse, le chiffre de la Division, et le N° d'enregistrement.

1 ANNEXE.

Messieurs

J'ai l'honneur de vous adresser, revêtu de mon approbation, le budget du Musée Royal de tableaux, pour l'exercice de 1845, tel que vous me l'avez soumis par votre lettre du 31 Mars dernier, N° 59.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,
Nassau

A Messieurs les Membres de la commission administrative du Musée Royal de tableaux.

Musée Royal de Peinture et Sculpture.

Budget pour 1845.

Chapitre Premier.

Personnel

Traitement du Secrétaire	1000.,—	4117,46
id d'un Surveillant à	1000.,—	
id de trois Surveillants à 600 f.	1800.,—	
id du Concierge	317.46	

Chapitre deuxième.

Matériel.

Art. 1er	Frais de bureau. Achat de livres. . .	200.,—	2382,54
Art. 2e	Frais de chauffage.	500.,—	
Art. 3e	Entretien des galeries.	200.,—	
Art. 4e	Restauration de tableaux. Renouvt de cadres.	1,000.,—	
Art. 5e	Frais extraordres pour le placement de tableaux. .	200.,—	
Art. 6.	Dépenses imprévues.	282.54	

Chapitre troisième.

Achats

Achats.	8,500.,—
Total fr.	15,000.,—

Bruxelles, le 31 Mars 1845.

Pour la commission administrative,
(signé) F. F. Navez.

Le Secrétaire,
(signé) V. Stienon

Vu et Approuvé.
Bruxelles le 11 Avril 1845.
Le Ministre de l'Intérieur,
Nothomb

Musée royal de Peinture et de Sculpture

N° 59

1 Annexe

Bruxelles, le 31 Mars 1845.

à Mr le Ministre de l'Intérieur

Mr le Min.

Répondant à votre dépêche du 20 de ce mois, 1e Div. N° 283, nous avons l'honneur de vous adresser un projet de Budget pour l'emploi de la Somme de ₣ 15,000 allouée au Musée royal de Peinture et de Sculpture pendant l'exercice 1845.

Agréez, Mr le Min., l'assurance de ma haute Consid.on

P. le Comm.re Adj.t

Le Jurisconsulte

V. Ftn

Vu

Annexe
N° 59.

Musée royal de Peinture et de Sculpture

Projet de Budget pour 1845.

Chapitre Premier.
Personnel.

~~Art 1er~~	Traitement du Secrétaire	1000.—	4117.46.
	" d'un Surveillant à	1000.—	
	" de 3 Surveillants à 600 fr.	1800.—	
	" du Concierge	317.46	

Chapitre deux.
Matériel.

Art 1er	Frais de bureau – Achat de livres	200.—	2382-54
Art 2.	Frais de chauffage	500.—	
Art 3.	Entretien des Salles	200.—	
Art 4.	Restauration de tableaux – Remoulage de Cadres	1000.—	
Art 5	Frais extraord. & d'déplacement de tabl.	200.—	
Art 6.	Dépenses imprévues	282.54	

Chapitre trois.
Achats.

Achats	8500.—
Total Fr.	15,000.—

Bruxelles, le 31 Mars 1845.

Pour la Commission administrative

Le Secrétaire.

V. Hn

F. Navez

Bruxelles, le 20 mars 1845.

du Dépt 16me Série.

N° 7571

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

6e DIVISION.

N° 2835

N. B. *On est prié de rappeler, dans la réponse, le chiffre de la Division, et le N° d'enregistrement.*

ANNEXE.

N° 59
45.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer qu'une somme de Quinze mille francs est allouée au budget de mon Département pour 1845, en faveur du Musée royal de peinture et de Sculpture.

Je vous prie, en conséquence, Messieurs de vouloir bien m'adresser, le plus tôt possible, un projet de budget pour l'exercice courant, en restreignant ce travail dans les limites tracées par le budget de l'Etat.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée

Le Ministre de l'Intérieur,

NOTHOMB

A la Commission administrative du Musée royal de peinture et de Sculpture.

Comptabilité

(pièces à numériser)

Le soussigné déclare qu'il lui est dû la somme de quinze cents francs (fr. 1500.) pour le paiement de la seconde moitié du prix d'achat du tableau de feu Jacobs, représentant : César à qui l'on présente la tête de Pompée, cédé au Musée royal de Peinture et de Sculpture pour la somme de trois mille francs payable en deux termes égaux sur les exercices de 1844 et 1845.

Bruxelles, le 28 février 1845.

Vu et approuvé la présente déclaration s'élevant à la somme de quinze cents francs.

Pour la Commission administrative

Le Secrétaire.

P. Lienon

F. J. Navez

ROYAL DE PEINTURE ET DE SCULP

Je soussigné déclare qu'il m'est dû par le Ministre de l'Intérieur la somme de quatre mille cinq cent francs (4500) aux termes de la convention passée avec M. Luez, pour la cession de ses droits, à une créance de pareille somme qui lui est due par le Gouvernement pour le payement des cinq tableaux qu'il a cédés au Musée Royal de Peinture et de Sculpture, le 30 Mai dernier, et dont la seconde moitié est payable sur l'exercice de 1845.

Bruxelles le 26 Février 1845

Approuvé.

Vu et approuvé la présente déclaration s'élevant à la somme de quatre mille cinq cents francs.

Pour la Commission administrative

Le Secrétaire

V. Stienon

F. Navez

MUSÉE ROYAL DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

Reçu de la Commission administrative du Musée Royal de peinture et de sculpture la somme de Sept cents francs (700 f.) pour le prix d'un tableau en Paysage au Pavillon pour le portement de la Croix, que j'ai cédé à ce Établissement

Bruxelles 24 Mai 1845

Victor Gobe

Vu et approuvé la présente quittance s'élevant à la Somme de Sept cents francs.

Pour la Commission administrative

Le Secrétaire.

J. Simon

MUSÉE ROYAL DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

F. Evade

Je déclare avoir cédé au Musée Royal de peinture & de Sculpture, pour le prix de **Deux mille francs**, payable par moitié, sur les exercices de 1845 & de 1846, deux tableaux exécutés par feu le peintre André Lens, et représentant, 1° Ariadne abandonnée par Thésée et consolée par Bacchus, 2° offrandes à Bacchus des premiers fruits de la vigne.

Bruxelles le 28 Mai 1845.

F. Lefebvre

Vu et approuvé le présent compte s'élevant à la somme de deux mille francs, dont la moitié payable sur l'exercice de 1845.

Pour la Commission administrative

L. Secrétaire.

V. Henon

MUSÉE ROYAL DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

F. Navez

Je déclare avoir cédé au Musée royal de Peinture et de Sculpture pour la somme de quatre mille francs (fr.s 4000) payable par moitié sur les exercices de 1845 et de 1846 un tableau exécuté par feu le Peintre J.B. De Jonghe et représentant un paysage.

Octave De Jonghe

Bruxelles le 3 Juin 1845

Vu et approuvé la présente déclaration s'élevant à la somme de quatre mille francs dont la moitié est payable sur l'exercice de 1845.

Pour la Commission administrative.

Le Secrétaire

P. Lienon

F. Fedave

MUSÉE ROYAL DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

A

Je declare avoir reçu de la Commission administrative du Musée Royal de Peinture et Sculpture la Somme de Sept cents cinquante francs (Fr 750) en paiement de la première moitié du prix du Buste en marbre representant feu le Conservateur Bossebaert, dont l'Execution m'a été confiée par la Commission sus dite pour la Somme de Quinze cents francs

Bruxelles le 1er Juin 1845

J. Duyenbroeck

Vu et approuvé le present compte s'élevant à la Somme de Sept cents cinquante francs.

Pour la Commission administrative

Le Secrétaire.

V. Hienon

F. Evade

MUSÉE ROYAL DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

Par Ordre de Messieurs les Membres de la Commission administrative du Musée de Tableaux de l'Etat Belge

1845 Janvier

N° du Catalogue			
	pour avoir fixé la couleur Gercé et détaché des panneaux et Restauration comme suit par J. f. Thys peintre		
332.	Tableau peint par Hemskerken deux volets présentant quatre tableaux revient à francs	85	. 0
281.	Portraits de deux Enfants peint par Velasques, pour le rentoilage sur nouveau Chassis et restauration	100	. 0
	fixé la couleur et restauration du tableau une descente de Croix par Rogier Van der Weyde, Genre de Hemmeling	46	. 0
363.	le Seigneur appelant à lui les petits Enfants	45	. 0
	Nettoyé et Vernis le Grand Portrait de Van dyck. un Grand paysage par Huysmans, et le tableau de Jordaens représ. un Vanitas	50	. 0
422.	Séparation de la peinture Gercé du paysage par de Jonghe	40	. 0
371.	antique en 2 compartiments 4. tableaux.	60	. 0
274	St Sebastien peint par Procaccini.	46	. 0
385.	des chévaliers à genoux devant un pric dieu	50	. 0
	le tout du présent Mémoire montant à la somme de Cinq-Cent-Vingt-deux francs	522	— 0

Vu et approuvé pour la somme de cinq cent vingt deux francs.

pour la Commission du Musée

Le Secrétaire

F. Navez

J. Vienen

ACADÉMIE ROYALE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

Reçu de la Commission administrative du Musée Royal de Tableaux la Somme de Cinq-Cent Vingt deux francs

Bruxelles le 23 juillet 1845 J. f. Thys